

Comment répondre à l'enquête publique Métro 3 – extension Nord ?

Répondre à l'enquête publique :

- ✓ oralement au personnel de la commune chargé de l'enquête ;
- ✓ par écrit lors de la consultation du dossier ;
- ✓ par courrier postal à l'attention du Collège des bourgmestre et échevins.
- ✓ Via le formulaire sur https://openpermits.brussels/fr/_15/PFD/1696165/reaction

Du 15 janvier au 14 février 2024

Référence : **Dossier 15/PFD/1696165**

Commission de concertation : le 22 février 2024

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'accueil de l'Hôtel communal de Schaerbeek, Place Colignon, 1030 Bruxelles :

- Du lundi au vendredi le matin entre 9 et 12 heures
- Le jeudi : de 16.30 à 19 heures –
- Le jeudi jusqu'à 20 heures (sur rendez-vous pris par téléphone au 02 244 75 11).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues au même endroit

le lundi matin de 9 à 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02 244 75 11

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (metro@1030.be) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Schaerbeek à l'adresse suivante : **Hôtel communal - Bureau 2.05 - Département Urbanisme-Environnement - place Colignon - 1030 Bruxelles** au plus tard le **26/03/2024**

Si vous souhaitez être entendu.e lors de la commission de concertation, indiquez-le dans votre mail ou courrier.